

COMMUNE DE BEAUSSAULT.

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2023

Le Maire ouvre la séance à 19h35. Tous les membres sont présents, le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Bruno RENIER est désigné comme secrétaire de séance.

1. Présentation association CMB (Cœur de nos Merveilleux Bambins = Compainville, Mesnil-Mauger et Beaussault)

Les représentantes de l'association CMB explique que l'association a pour but de proposer diverses animations et organiser une kermesse des écoles en juin. Tous les enfants/familles seront égaux : adhérents ou pas.

Le bureau a été créé dans la précipitation et sera donc réélu pour l'année scolaire suivante, l'idée était que l'association soit créée pour la rentrée 2023/2024.

Les représentantes ont ensuite présentée les animations prévues pour cette année scolaire.

2. Approbation procès-verbal réunion.

Le procès-verbal de la précédente séance (19/09/2023) est approuvé à l'unanimité.

3. Modification statut CC4R. (Délibération 41/2023)

Il convient de prendre une délibération suite à la proposition de modification des statuts de la CC4R.

Les modifications portent sur :

- Changement de trésorerie (Neufchâtel)
- Changement de l'adresse du siège (2, Avenue de la Garenne)
- Ajout de la compétence mobilité
- Suppression de la distinction « compétences optionnelles et compétences facultatives » regroupées sous une terminologie unique : « compétence supplémentaire », afin de répondre aux exigences de la loi engagement et proximité
- Changement de nom de la collectivité : « communauté de communes des quatre rivières en Bray »

Le Conseil Municipal accepte ces modifications de statuts à l'unanimité.

4. Changement fournisseur gaz église (Délibération 42/2023)

Actuellement le fournisseur est butagaz, il livre quand il passe et qu'il voit que la cuve n'est plus pleine. La société Vitogaz envoyée par l'AMRF livre uniquement quand le niveau est bas et que nous commandons : le prix est donc moins élevé.

Le Conseil Municipal décide donc à l'unanimité de changer de fournisseur pour Vitogaz et donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires.

5. Projet SDE76 – EP Impasse des Cornets. (Délibération 43/2023)

Conformément à la demande faite auprès du SDE76 suite la réunion, du 29 septembre 2022, M. le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'éclairage public de l'Impasse des Cornets.

Le montant prévisionnel s'élève à 15240€ comprenant les 6985€ de participation de la commune (dont 2540€ de TVA récupérable). Le Conseil accepte à l'unanimité de projet. Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024

6. Agent recenseur

Le recensement de la commune aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024, le Conseil Municipal décide de faire un appel à candidature pour le poste d'agent recenseur parmi les habitants.

Les candidatures devront être envoyées par mail à la mairie pour le 15 décembre 2023.

7. Questions diverses

. Une riveraine a réclamé des cailloux dans son chemin d'accès : il est prévu d'en remettre.

. Des saignées ont été faite mais uniquement sur 20-30cm de large et 20cm de profondeur, ce n'est pas assez grand.

. Plafond de l'église, des planches sont une nouvelles fois tombées.

. Chapelle de Grattenox : les murs ont été enduits.

. Syndicat de transport scolaire : des enfants prennent le car aux Parquets et rentrent dans le noir, c'est dangereux. Les membres de la commission de transport demanderont à déplacer l'arrêt au niveau de la réserve incendie Rue de Serqueux.

. Fête de fin d'année : un sapin sera posé et décoré sur la place comme habituellement.

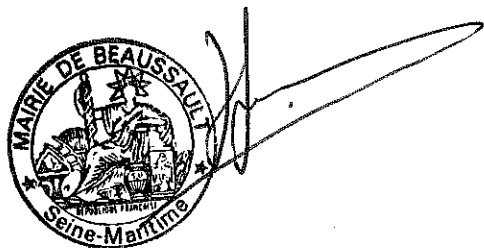
. Projet éolien Grattenox/Flamets-Frétils : Ce projet a reçu un avis positif du Préfet. L'avis d'enquête publique sera sûrement déposé en janvier 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne posant de question, la séance est levée à 22h00

PV arrêté à la séance du22/01/2024....

Le Maire,

Laurent FOURNIER



Le secrétaire de séance,

Bruno RENIER

